

Marché sous haute tension à Saint Jean du Gard !

La municipalité de Saint Jean du Gard persiste dans le mépris de la population du village et a encore fait envoyer les forces de l'ordre ce mardi 20 août au marché pour tenter de faire appliquer son arrêté anti-tract.

Pour rappel, un arrêté municipal interdit depuis le 31 juillet 2019 la distribution de tracts et de flyers sans autorisation préalable du maire dans le centre du village pour une durée d'un an. Une mobilisation pour s'y opposer, appelée la semaine passée, avait entraîné la venue de nombreux gendarmes pour l'empêcher.

Ce matin, mardi 20 août, aucun rassemblement n'avait été prévu et seuls les militants Stop-linky tenant une table d'information au marché, comme chaque semaine depuis des mois, étaient présents. La venue des gendarmes a très vite fait monter la pression quand un gradé a prétendu avoir vu l'une des militantes distribuer un tract, et a voulu procéder au contrôle de son identité afin de la verbaliser.

Les nombreuses personnes présentes à ses côtés furent consternées par cette flagrante provocation : la militante ne distribuait aucun tract mais montrait simplement à une passante intéressée l'arrêté municipal en question qu'elle tenait entre ses mains ! Celle-ci s'est opposée à l'injonction injustifiée et abusive, mais les gendarmes n'en sont pas restés là. Ils l'ont **harcelée** afin d'obtenir son identité et **poursuivie** quand elle a voulu passer son chemin. Ils ont également **contenu par la force** les personnes prenant sa défense (plaquage contre un mur de plusieurs d'entre elles), et **invectivé les passants** qui protestaient vivement devant cette tentative d'arrestation aberrante (une personne âgée en béquille s'est même vue taxée de porter une arme par destination).

Ces mesures sont inacceptables et révoltantes.

UN RASSEMBLEMENT EST DONC APPELÉ MARDI 27 AOÛT DÈS 9H AU MARCHÉ DE SAINT JEAN DU GARD POUR :

- **dénoncer la réaction scandaleuse de la municipalité qui tente d'intimider sa propre population à travers l'envoi répété des forces de l'ordre,**
- **dénoncer l'aval donné par le préfet du Gard pour déployer une telle présence policière et consentir à cet acharnement répressif,**
- **exiger le retrait immédiat de cet arrêté liberticide foulant au pied la liberté d'expression de chacun au bon vouloir d'un seul.**

RETRAIT IMMÉDIAT DE L'ARRÊTÉ ANTI-TRACT !!

NI LOI LIBERTICIDE, NI RÉPRESSION POLICIÈRE !